

**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal**

2023 - 011

DEPARTEMENT

de la commune de MONTREAL DU GERS

GERS

Du canton de MONTREAL DU GERS

NOMBRE DE MEMBRES

afférents qui ont pris
au Conseil En exercice part à la
Municipal Délibération

Séance du 21 août 2023

-----15-----15-----11-----

L'an deux mille vingt trois-----

et le 21 août -----

Date de convocation

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel

11/08/2023

de ses séances, sous la présidence de M. Gérard BEZERRA.

Date d'affichage

11/08/2023

Présents : M. BEZERRA Gérard, Mmes DESPAX Nelly, Mme FIN Thérèse, M. CHARLES Eric, M. LARRODE Eric, Mme CARRERE Amandine, M. BETUING Serge, M. CABANNES Pierre, Mme MONDIN-SEAILLES Christiane, Mme BOUZIGON Muriel, M. LABEYRIE Nicolas

Excusés : M. LANSMANT Sébastien, Mme CUZACQ Geneviève, Mme PLOQUIN Cécile, M. CASTAY jean-Marc,

Secrétaire de séance : Mme CARRERE Amandine

Objet de la Délibération

Travaux Eglise de Genens – Couvrement du cœur et arc triomphal

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de programmer des travaux de couvrement du cœur et de l'arc triomphal de l'église de Genens, Monument Historique Classé.

Il présente au Conseil Municipal un devis de l'entreprise SGRP pour un montant de 30 662.65 € HT soit 36 795.18 € TTC.

Le plan de financement pourrait être le suivant :

- Participation de l'Etat 40 %	12 265.06
- Participation de la Région 20 %	6 132.53
- Fondation du Patrimoine 30 %	9 198.80
- Autofinancement	3 066.26

Le Conseil Municipal,

Où les explications de Monsieur le Maire,

Accepte le programme des travaux ci-dessus, le devis présenté et le plan de financement proposé.

Fait à MONTREAL le 21 août 2023.

Le Maire,

Gérard BEZERRA.

